

Bulletin d'adhésion

à compléter, à détacher et à renvoyer accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre des PEP 15) à l'adresse suivante : 25 avenue des Prades - 15000 Aurillac

Adhésion individuelle

Nom et prénom :
 Adresse :
 E-mail :

Adhésion collective

Nom de la structure ou de la famille :
 Adresse :
 E-mail :

Nom et prénom du responsable de la structure ou des parents :

Adhérents	à payer
Nombre d'enfants* : X 2€
Nombre d'adultes* : X 18€
TOTAL : €

*joindre une liste des adhérents adultes et enfants

SOLIDARITÉ / ÉGALITÉ CITOYENNETÉ / LAÏCITÉ

Depuis plusieurs années, les PEP apportent des aides financières.

A QUI ?

Aux écoliers, collégiens, lycéens dont les familles rencontrent des difficultés économiques.

POURQUOI ?

Afin de permettre le départ de chaque jeune en séjours vacances et classes de découvertes.

SUR QUELS DOMAINES PORTENT LES AIDES ?

- Classes de découvertes
- Voyages scolaires
- Colonies de vacances
- Vacances adaptées



Découvrez toutes nos destinations



Les PEP 15, qu'est-ce que c'est ?

Un pôle social et médico-social

- **IESHA** (Institut d'Éducation Sensorielle et Handicap Auditif) : accueille les élèves en situation de handicap auditif et/ou atteints de troubles complexes du langage.
- **SESSAD** (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile) : intervient dans les écoles, au domicile et dans les actes de la vie quotidienne des enfants malentendants et/ou atteints de troubles du langage.
- **CIRHAA** (Centre d'Information de Ressources Handicap Auditif Adulte) : service d'accompagnement social, culturel et professionnel pour les adultes handicapés auditifs.

Un pôle éducation et loisirs

- **Un service «vacances»** : il favorise le départ en vacances de tous les enfants en proposant des séjours, en accordant des aides financières et en permettant l'accueil de jeunes en situation de handicap.
- **Un service «classes»** : il propose des séjours éducatifs en apportant une aide administrative à la constitution des dossiers, en présentant le projet aux parents tout en proposant des solutions de financement.
- **SAPAD** (Service d'Assistance Pédagogique à Domicile) : il permet aux élèves malades ou accidentés de poursuivre leur scolarité à domicile.

L'association est à votre disposition
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
Tél : 04 71 48 29 37
www.pep15.fr | suivez-nous sur 

Agence 304 - 15000 Aurillac

Les
pep
15
La solidarité en action



Adhérons aux

PEP 15

IESHA SESSAD CIRHAA SAPAD



Classes Vacances

2022

Les
pep
15
La solidarité en action

Les Pupilles de l'Enseignement Public
Tél : 04 71 48 29 37
www.pep15.fr | suivez-nous sur 